



TRANSFORMATEUR

ENTREPRISE

ANIA

Secteur IAA :
17647 entreprises

Chiffre d'affaires (CA) :
180 Mds euros

Effectif (2017) : 20

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<https://www.ania.net/>

Contact :
Sarah Fornier
sfornier@ania.net



1000 JOURS POUR MANGER MIEUX avec l'ANIA

CONTEXTE

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), créée en 1968, rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

L'association a pour mission de représenter, informer et accompagner de son expertise les 17647 entreprises du secteur alimentaire, avec une ambition : redonner de la valeur à l'alimentation.

Dans le cadre des conclusions des États Généraux de l'Alimentation, l'ANIA s'est mobilisée pour aller plus loin dans la contribution des industries alimentaires à une alimentation plus sûre, plus saine et plus durable, en lien avec les objectifs du gouvernement.

Elle a ainsi publié un Manifeste « 1000 jours pour manger mieux » avec des engagements à la fois collectifs, venant des secteurs, et individuels, portés par des entreprises.

OBJECTIF(S)

- Accélérer l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits et le travail sur la taille des portions
- Contribuer activement à la mise en place d'une économie plus circulaire
- Garantir la traçabilité et la sécurité des aliments, améliorer l'information des consommateurs
- S'engager aux côtés des filières agricoles françaises afin de construire des modes de culture et des conditions d'élevage plus durables
- Contribuer à relancer une vraie politique de prévention pour améliorer les comportements alimentaires



DÉMARCHE

L'ANIA a recueilli les témoignages des industriels de l'agroalimentaire sur les efforts et améliorations entrepris pour « manger mieux ». Des fédérations sectorielles et entreprises ont transmis à l'ANIA les pistes d'améliorations sur lesquelles elles souhaitent s'engager.

Un premier manifeste a été publié en mai 2018 et un autre est prévu pour octobre 2018. Ce manifeste mettra en avant des efforts et engagements plus précis et concrets des entreprises.

DÉMARCHE (SUITE)

Les engagements reçus avant mai 2018 ont été classés sous quatre axes.

Le premier axe d'amélioration concerne la **qualité nutritionnelle**, différents engagements ont été pris comme l'amélioration du profil nutritionnel des produits, la simplification des recettes, la réduction de la taille des portions proposées.

Le second axe concerne la **mise en place d'une économie plus circulaire** et des entreprises s'engagent à lutter contre le gaspillage alimentaire ou réduire les consommations d'eau et d'énergie. Le troisième axe d'engagement concerne la **traçabilité et la sécurité des produits et l'information** des consommateurs.

Enfin, le dernier axe d'engagement concerne **l'environnement et le développement durable** où certains industriels se sont engagés à contractualiser avec le producteur et garantir une juste rémunération, à promouvoir des systèmes de production locaux et respectueux de la biodiversité ou encore à s'engager dans des dispositifs de certification environnementale.

Par ailleurs, un soutien d'envergure aux actions de prévention « alimentation santé » est envisagée chez les enfants afin de réduire la fracture alimentaire et nutritionnelle, qui reste une réalité en France.

Pour en savoir plus

<https://www.ania.net/alimentation-sante/1000-jours-pour-manger-mieux>

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Démarche collective et volontaire des acteurs du secteur
- Démarche transparente avec des indicateurs de suivi
- Démarche de progrès continu
- Réponse à une forte attente des consommateurs et des pouvoirs publics français
- Manifeste en libre accès et ludique

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamique positive pour l'ensemble des professions et entreprises, qui s'inscrivent dans un plan de progrès 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des efforts volontaires entrepris par le secteur alimentaire • Rétablissement de la confiance des consommateurs envers les industries alimentaires